

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 110 (1965)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Chronique française

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tion et de DCA. Il remplace à un grade plus élevé le colonel-div. Pri-mault encore l'objet d'une enquête qu'il a du reste lui-même demandée. Cette nomination va-t-elle entraîner des modifications de structure dans l'organisation de notre aviation ou de nouvelles conceptions dans l'engagement de nos forces aériennes? Nous n'en savons rien. L'affaire Mirage paraît avoir encore un certain nombre d'inconnues. L'essentiel, pour le moment, est de constater que le nouveau cdt. de corps va pouvoir siéger « à part entière » à la « Commission de défense nationale », alors qu'un divisionnaire n'avait qu'une voix « consultative ». Des citoyens non initiés pourraient appeler cela de la casuistique et rappeler, par exemple, qu'à l'état-major du général Eisenhower, des officiers moins étoilés ont pu exercer une influence souvent déterminante sur le déroulement des opérations! Mais n'abusons pas de la patience de nos lecteurs...

R. M.

#### Chronique française

##### **La formation « Commando »**

L'avènement du feu nucléaire aura eu pour conséquence de disperser l'Armée de terre sur une surface, quatre à cinq fois plus vaste. Cette densité moindre d'occupation du terrain favorisera les infiltrations réciproques; elle conduira à l'enchevêtrement des dispositifs et à l'isolement plus ou moins durable et complet du combattant et des petites équipes. La rupture des liens de commandement qui en résultera, la subversion comme procédé de guerre et l'engagement de formations mécanisées ou d'éléments aéroportés agraveront cet état d'isolement généralisé.

Ainsi, les combats seront caractérisés par de nombreuses actions offensives et défensives menées par de petits éléments. Le rôle du chef à l'échelon subalterne et de chaque combattant devient de ce fait essentiel. Tout combattant doit tendre davantage sa volonté pour ne pas subir la loi de l'ennemi.

Cette nouvelle forme de lutte ne permet plus d'en limiter l'instruction à des unités sélectionnées. Elle doit être inculquée à toutes les unités combattantes, états-majors, y compris les services. L'homme ou l'équipe, avec la puissance de feu que lui confère l'armement léger moderne, acquiert une plus haute valeur s'il a été entraîné à combattre isolément.

L'instruction comporte la pratique de sports virils (combat corps à corps, judo, lancer de grenade, etc.) et d'exercices adaptés

nels que des raids de vitesse ou d'endurance et des coups de main. Il développe de nombreuses qualités, dont le goût du risque, l'esprit d'initiative et la volonté de surmonter toute défaillance dans des conditions très dures.

L'instruction technique et tactique est menée au sein d'une équipe élémentaire selon une progression qui doit accoutumer l'homme aux milieux hostiles (nuit, intempéries, terrain difficile, etc.). Elle met l'accent sur le franchissement d'obstacles variés: rochers, marais, plans d'eau, avec des moyens de fortune, le déplacement silencieux (diurne et nocturne), la dissimulation, le secourisme, la protection contre le danger nucléaire et chimique, l'emploi des mines et des explosifs, le combat rapproché contre les chars en particulier.

Actuellement, les programmes d'instruction des Ecoles d'officiers (Ecole Spéciale Militaire et Ecole Militaire Interarmes de Coëtquidan) et des sous-officiers (Ecole Nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent et Ecole d'enseignement technique de l'Armée de terre à Issoire) comportent à des degrés divers des activités correspondant à ce nouveau genre de formation. En outre, au « Centre National d'entraînement Commando de Montlouis-Collioure », les cadres des différentes armes de l'Armée de terre perfectionnent cette instruction au cours de stages de huit semaines, exigeant au départ une excellente forme physique.

Dès l'incorporation des hommes du contingent un entraînement progressif vise à développer leurs forces morales et leur résistance physique. Cette formation est complétée par des séjours d'entraînement d'un mois qu'effectuent les unités élémentaires dans l'un des quatre centres spécialisés: Montlouis-Collioure, dans les Pyrénées, Modane, dans les Alpes, Quelern en Bretagne et Givet-Charlemont, dans les Ardennes.

Dans ces centres, l'accent est mis sur des activités difficiles à poursuivre en garnison. Cet effort soutenu produit en fin de compte un accroissement sensible du potentiel de combat des unités.

*J. Pergent*

### Informations

#### **Journée romande de marche**

A la marche de la 1<sup>re</sup> division succède la Journée romande de marche, laquelle sera organisée par la division mécanisée 1 et pour la première fois le 9 mai 1965 à Lausanne. Cette nouvelle appellation